

Bulletin d'information trimestriel
Année 2011 – N° 3
Juillet 2011 à Septembre 2011
2^e année / Numéro 7

LANIUS



<http://www.attiredailes.be>



Société royale Cercles des Naturalistes de Belgique asbl

Siège social : rue des Écoles 21 à BE 5670 VIERVES SUR VIROIN

**Société royale
Cercles des Naturalistes de Belgique®
Association sans but lucratif
Société fondée en 1957**

pour l'étude de la nature, sa conservation, la protection de l'environnement
et la promotion d'un tourisme intégré,
agrée par le Ministère de la Communauté française et
le Ministère de la Région wallonne.



- Typographie & mise en page : **FRANCIS MAUHIN.**
- À l'usage des personnes qui pratiquent la Publication assistée par ordinateur (PAO), les règles de typographie utilisées dans cette feuille de contact sont celles en usage à l'Imprimerie nationale de France.
- Les articles publiés dans *LANIUS* n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.
- © La reproduction des textes et des illustrations est soumise à l'autorisation de la section.
- **Dépôt légal** : D/2011/3152/229/3
ISSN 0773-9419

Éditeur responsable

FRANCIS MAUHIN
Lorcé 42
BE 4987 Stoumont

Téléphone ...+3280785315
+32498152610

Mélattiredailes@gmail.com
francis.mauhin@gmail.com

Site Web<http://www.attiredailes.be>

Forumshttp://fr.groups.yahoo.com/group/attire_d_ailes

« ATTIRE D'AILES » OU

« EN FORMATION POUR L'AVIFAUNE »

« Attire d'Ailes » est une section de la Société royale Cercles des Naturalistes de Belgique (CNB) qui vise l'étude, le perfectionnement, l'affinement en ornithologie, et ce, essentiellement par deux voies totalement différentes, mais combien complémentaires :

- une approche pratique : sorties sur le terrain tout au long de l'année ;
- une approche théorique : un forum de discussion sur La Toile.

Les sorties sur le terrain se font généralement à raison d'une toutes les deux semaines. Les lieux sont choisis en fonction de la richesse de l'avifaune, des saisons.

L'allure est lente, feutrée et respectueuse de l'oiseau. Nous nous munissons d'un maximum d'outils pédagogiques. Par exemple, les chants sont particulièrement étudiés grâce à un lecteur MP3.

Nous nous attardons également sur le « jizz » de l'oiseau, son regroupement par ressemblance superficielle et son éthologie.

Le forum de discussion complète cela à merveille : échanges d'idées, de documents, de fichiers, clés de détermination, jeu de l'oiseau mystère

Attire d'Ailes est ouvert à tous les passionnés en ornithologie, débutants ou déjà bien initiés, membres de la Société royale Cercles des Naturalistes de Belgique.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le site Web d'Attire d'Ailes <http://www.attiredailes.be> ou chez Francis MAUHIN (par téléphone au 080 78 53 15 ou 0498 15 26 10, ou encore par courriel à francis.mauhin@gmail.com).

Francis MAUHIN, formateur et président d'Attire d'Ailes.



GLOSSAIRE ORNITHO (2) – DE L À Z

Francis MAUHIN

Limicole : Oiseaux qui vivent et se nourrissent sur la vase, grâce à leurs pattes et leurs becs qui sont adaptés au milieu humide et vaseux.

Liseré : Parure dont les plumes comportent un liseré plus clair ou plus foncé bordant le contour de celles-ci.

Livrée : Synonyme de plumage

Lobés : Se dit des doigts, par opposition à palmés.

Long cours : Oiseaux pour la plupart insectivores qui lors de leur migration parcourent des distances quotidiennes de plusieurs centaines de kilomètres.

Lore : Espace compris entre la partie antérieure de l'œil et la base du bec.

Lpo : La Ligue pour la Protection des Oiseaux a pour but « la protection des oiseaux et des écosystèmes dont ils dépendent et, en particulier, la faune et la flore qui y sont associées », et plus globalement la biodiversité. Elle réalise des actions avec ses membres, ses abonnés, ses donateurs, ses sympathisants et avec la contribution active de milliers de bénévoles.

Mandibule : Chez les oiseaux, ce terme est appliqué aux deux mâchoires avec leurs enveloppes cornées qui forment le bec.

Mélanine : Pigment de couleur foncée qui produit le noir, gris, brun, beige et les couleurs intermédiaires.

Mélanisme : L'opposé de l'albinisme, développement anormal de matière colorante foncée dans la peau et ses appendices.

Meropidés : Les méropidés comprennent un certain nombre d'oiseaux de taille moyenne et petite, dont le corps allongé est revêtu de brillantes couleurs qui les rangent parmi les plus beaux oiseaux. Ils ont un vol rapide et gracieux, rasant parfois la surface de l'eau à la poursuite d'insectes.

Migrateur : Qui effectue une migration ou un déplacement annuel. La distance parcourue peut varier selon l'espèce.

Migration : Déplacement saisonnier d'une région vers une autre. Beaucoup d'espèces vont d'un lieu à un autre pour s'accoupler, trouver de la nourriture ou donner naissance à leurs petits.

Miroir : Taches de couleur métallique sur les rémiges secondaires présentes surtout chez les canards.

Morphologie : La loi de la forme ou de la structure indépendante de la fonction.

Moustache : Trait ou tache oblique partant de la base de la mandibule inférieure vers le bas.

Mue : Renouvellement du plumage destiné à compenser l'usure et la décoloration. La périodicité est fonction des espèces et généralement dissociée de la reproduction.

Myrmécophage : Qui consomme des fourmis.

Nécrophage : Qui se nourrit de cadavres.

Niché : Oisillons d'une même couvée qui sont encore au nid.

Nictitante : (Membrane) Membrane semi-transparente, qui peut recouvrir l'œil chez les oiseaux et les reptiles, pour modérer les effets d'une forte lumière ou pour chasser des particules de poussière, etc., de la surface de l'œil.

Nidicole : Se dit de l'oisillon qui naît nu ou légèrement duveté, aux yeux fermés ou ouverts, qui est incapable de quitter le nid, et doit être nourri par ses parents jusqu'à son essor (voir nidifuge).

Nidifuge : Se dit des oiseaux dont les jeunes sont couverts de duvet et aptes à quitter le nid une fois l'œuf éclos. Ils sont capables de se nourrir seuls, si besoin est, avec l'aide de leurs parents (voir nidicole).

Nocturne : Se dit des oiseaux actifs la nuit. Exemple : rapaces nocturnes (hibou, chouette,...).

Omnivore : Se dit d'un organisme qui se nourrit de substances variées, qu'elles soient d'origine animale ou végétale.

Ongle : Prolongement corné qui termine l'extrémité du doigt. De longueur et de courbure variables, ils peuvent être plus ou moins acérés.

Ordre : Groupe taxinomique supérieur à la famille, mais inférieur à la classe. Les ordres comprennent une ou plusieurs familles. Ils ont tous le suffixe formes. Exemple : l'ordre des Accipitriformes regroupe plusieurs familles de rapaces diurnes.

Ornithologie : Science des oiseaux.

Ornithologue : Spécialiste d'ornithologie.

Oscine : Les oscines ou oiseaux chanteurs (en anglais « songbirds ») font partie au sein de la classe des oiseaux de l'ordre des passériformes qui tirent leur nom de son représentant le plus illustre, *Passer domesticus*, le moineau domestique.

Oviducte : Canal que les ovules traversent au moment de la ponte situé entre l'ovaire et le cloaque.

Ovigère : Portant l'œuf.

Ovipare : Espèce se reproduisant par des œufs dont l'éclosion s'effectue hors du corps de la femelle.

Palmé : En forme de palme. Les doigts sont réunis par une membrane appelée palmure.

Palmipède : Se dit d'un oiseau aquatique dont les pieds sont palmés. Les palmipèdes constituent un groupe de convergence adaptative, formé de six ordres distincts.

Palmure : Membrane interdigitale reliant les doigts du pied des oiseaux aquatiques. Le pouce reste généralement libre sauf chez les Pélicans, Fous et Cormorans.

Parade : Comportement généralement du mâle destiné à séduire sa partenaire avant l'accouplement. Les différentes manifestations peuvent être aériennes et souvent accompagnées d'émissions sonores.

Pariade : Formation des couples qui précède la période de reproduction.

Parotique : Partie latérale de la tête située sous l'œil partant de la base du bec jusqu'à l'oreille.

Parulidés : Les parulines sont de petits oiseaux très colorés, jouant un rôle important dans l'entretien des forêts nord-américaines. Ils se nourrissent d'insectes nuisibles pour ces zones boisées, principalement de chenilles, cherchant leurs proies dans les arbres, à différents niveaux de la forêt. Certaines espèces se nourrissent dans les branches les plus basses, d'autres à moyenne hauteur sur le tronc et l... suite

Passériformes : L'ordre des passereaux réunit environ le tiers des oiseaux français et les deux tiers de la faune aviaire mondiale (env. 5 000). Ils sont généralement de petite taille (sauf les corvidés), de mœurs arboricoles et doués pour le chant. Les seuls caractères communs sont : la disposition des doigts (Anisodactyle), le nombre des rémiges primaires (10) et des vertèbres cervicales (14).

Patte : Les pattes sont constituées de la cuisse, la jambe et le pied. Elles renseignent généralement sur la nature de l'habitat et du mode de locomotion de l'oiseau.

Pattern : ensemble des dessins formés par le plumage.

Pélécaniformes : Les pélicaniformes se distinguent par la présence d'une palmure qui réunit les quatre doigts (totipalmes). Ces palmipèdes sont la plupart du temps piscivores et regroupent en France les espèces : Pélican, Cormoran et Fou de Bassan.

Pelote de réjection : Pelote contenant les restes alimentaires de l'oiseau qui n'ont pas été digérés. Elle est formée de poils, plumes, os... que beaucoup d'oiseaux (notamment les rapaces) recrachent par le bec.

Percheur : Se dit d'un oiseau qui a l'habitude de se percher.

Phanère : Désigne généralement tout ce qui recouvre le corps. Plumes, vibrisses, grilles, ongles, écailles, etc.

Phoenicopteriformes : Ordre qui se limite à la seule espèce des Flamants roses.

Photopériodisme : Impulsion migratoire déterminée par la durée du jour et de la nuit.

Phytophage : Qui mange les végétaux.

Piciformes : Cet ordre regroupe les oiseaux zygodactyles (2 doigts à l'avant, 2 à l'arrière). Presque exclusivement arboricoles et grimpeurs, leur régime est mixte, mais surtout insectivore. La famille la plus importante est celle des Picidés.

Pigment : La matière colorante produite généralement dans les parties superficielles des animaux. Les cellules qui la sécrètent sont appelées cellules pigmentaires.

Piscivore : Qui se nourrit de poissons.

Plastron : Ensemble des plumes recouvrant la partie supérieure de la poitrine.

Plumage cryptique : Ce dit des plumages de camouflage qui permettent généralement de se protéger des prédateurs.

Plumage nuptial : Modification de l'aspect du plumage au temps des parades. Le plus souvent chez le mâle qui arbore le plumage le plus coloré et fait étalage de ses attributs.

Plume : Les oiseaux se distinguent de tous les autres animaux par leurs plumes qui leur permettent, pour la plupart, de voler. Elle est constituée d'une substance protéique, la kératine, que l'on retrouve dans les cheveux et dans les ongles humains.

Plumule : (voir duvet)

Podicipédiformes : Ordre qui se limite à la seule espèce des Grèbes.

Procellariiformes : L'ordre des procellariiformes comprend des oiseaux de haute mer, qui ne viennent à terre, sur les côtes ou sur les îles, que pour se reproduire. Il regroupe les Albatros, Océanites, Fulmars, Pétrels et Puffins.

Progéniture : Petits des oiseaux.

Protubérance : Du latin pro qui signifie en avant et tuber (bosse). Chez les oiseaux, petite bosse située entre le crâne et le bec. Exemple : chez le Cygne tuberculé.

Ptérophile : Amateurs de plumes d'oiseau.

Rachis : Axe central de la plume qui supporte les barbes de part et d'autre.

Ramage : Chants des oiseaux.

Rapace : Oiseaux carnivores qui se caractérisent par leur bec crochu, acéré et tranchant, muni d'une membrane appelée cire. Les tarses (jambes) sont partiellement ou entièrement recouverts de plumes. Les doigts sont au nombre de 4 (3 à l'avant, 1 à l'arrière), pourvus d'ongles arqués, rétractiles, auxquels on a donné le nom significatif de serres. À l'exception des vautours, nécrophages, les rapaces sont p... suite

Rectrice : Les rectrices sont de grandes plumes rigides de la queue qui permettent de diriger le vol. La plupart des oiseaux en possèdent 12.

Rémige : grandes plumes des ailes qui permettent à l'oiseau de voler.

Rémige primaire : grandes plumes du bout des ailes le long des os de la main qui permettent la propulsion.

Rémige secondaire : Plumes de l'avant-bras plus petites et plus larges que les rémiges primaires.

Rémige tertiaire : Plumes de l'aile au niveau de l'humérus.

Rétractile : Qui a la faculté de se retirer, de rentrer en dedans. La plupart des oiseaux percheurs ont des ongles rétractiles.

Sac gulaire : Poche souple membraneuse que l'on observe sous la gorge de certaines espèces, notamment les pélicans chez qui elle a un rôle de régulateur thermique.

Scutelle : Les plaques cornées dont les pattes des oiseaux sont généralement plus ou moins couvertes, surtout dans la partie antérieure.

SEOF : Société d'Études Ornithologiques de France. Fusion en 1993 de la Société Ornithologique de France et la Société d'Études Ornithologiques.

Serre : Pied armé des Rapaces diurnes et nocturnes. Les doigts sont au nombre de 4 (3 à l'avant, 1 à l'arrière), pourvus d'ongles arqués, rétractiles.

Sourcil : Taches brillantes au-dessus des yeux de certaines espèces ayant une fonction d'attirance sexuelle et de reconnaissance.

Sous-espèce : Subdivision d'une espèce basée sur des critères morphologiques dans le cadre de l'aire géographique.

Sternum : Os plat de la face antérieure du thorax, sur lequel s'articulent les côtes et les clavicules.

Strigiformes : Cet ordre englobe tous les rapaces nocturnes regroupés dans une seule famille les Strigidés. Ils se caractérisent par leurs grands yeux dirigés vers l'avant et placés au milieu d'un disque facial.

Subadulte : Qui n'est plus jeune ou juvénile, mais pas encore physiquement (ou socialement) adulte.

Subterminal : situé près de l'extrémité.

Syndactyle : Ce dit d'un oiseau dont deux doigts sont soudés partiellement. (Martin pêcheur, Guêpier, etc.).

Syrinx : Organe situé à la base de la trachée qui permet aux oiseaux de produire des sons.

Tarse : dernière partie de la patte de l'oiseau précédant le pied et généralement couvert d'écailles.

Taxinomie : Science des lois de la classification. Prenons l'exemple du Merle noir : Classe : aves (oiseaux). Ordre : passériformes. Famille : turdidés. Genre : turdus. Espèce : merula.

Taxon : Unité systématique dans une classification.

Tectrice : Plumes courtes recouvrant les rémiges des ailes et la base de la queue.

Tubercule : petite éminence à la surface d'un organe. Souvent à la base du bec chez certaines espèces d'oiseaux. En botanique : renflement souterrain de la tige ou de la racine.

Vertébré : Sous-embanchement des cordés comprenant les animaux à symétrie bilatérale, à système circulatoire clos, à système nerveux dorsal, à corps et appendices soutenus par un squelette interne cartilagineux ou osseux, une tête.

Vertex : Partie supérieure de la tête de l'oiseau ou calotte.

Vibrisse : Rachis exempt de barbe et qui ressemble à un poil ou de la soie rigide. Souvent autour des yeux et au coin du bec chez les rapaces, etc.

Vol à voile : Technique de vol où l'oiseau utilise les courants aériens ascendants (thermiques ou mécaniques) pour gagner de la hauteur. Surtout pratiqué par les oiseaux de grande envergure.

Vol battu : Ce dit d'un vol où les ailes battent de manière constante.

Vol plané : Vol sans effort où l'oiseau cesse de battre des ailes. Ne pas confondre avec le vol à voile. Typique chez les grands échassiers, rapaces, laridés, etc.

Vol stationnaire : Vol sans déplacement. Plusieurs techniques sont adoptées, avec battements d'ailes (crécerelle, sternes, etc.), sans battement en utilisant les vents.

ZICO : Il s'agit de zones comprenant des milieux importants pour la vie de certains oiseaux (aires de reproduction, de mue, d'hivernage, zones de relais de migration). Ces zones ne confèrent aux sites concernés aucune protection réglementaire. Par contre, il est recommandé une attention particulière à ces zones lors de l'élaboration de projets d'aménagement ou de gestion.

Zygodactyle : Ce dit d'un oiseau dont deux doigts sont dirigés en avant et les deux autres en arrière. (Les Coucous, les Perroquets et les Pics).

VISITEZ LA NOUVELLE GALERIE PHOTO D'ATTIRE D'AILES

<http://photos.attiredailes.be/>

Programme des activités

3e trimestre 2011

- Les membres des CNB en règle de cotisation peuvent participer aux activités de toutes les différentes sections. Ils bénéficient d'une assurance en responsabilité civile et accidents corporels durant les activités (l'assurance couvre uniquement les Belges qui résident en Belgique et assujettis au régime de sécurité sociale).
Pour toute personne non en règle de cotisation qui se joint à une de nos activités, aucune couverture n'est assurée. Elle participe à ses risques et périls.
- Les **chiens ne sont jamais admis** aux excursions (même tenus en laisse).
- Nous demandons aux **personnes qui désirent fumer** de **s'éloigner du groupe** le temps approprié.
- Cueillir ou déplanter est(sont) strictement interdit(s).
- Pour ceux ou celles qui le peuvent, **avant toute activité**, il est vivement conseillé de **consulter notre site Web** <http://www.attiredailes.be> à la rubrique « **Nouvelles, actualités, potins, cancans et tutti quanti...** », afin de s'assurer qu'**aucune modification** n'a été apportée.
- Sauf indication contraire, une **participation aux frais (PAF)** de **2,00 euros** sera demandée à chaque **participant adulte**.
- Sauf avis contraire, **les activités se déroulent la journée entière**. Il faut donc emporter son pique-nique.
- Emportez toujours des **jumelles**, et si possible une **longue-vue**.
- Pour les **guides d'identification**, nous recommandons :
 - SVENSSON (Lars), MULLARNEY (Killian), ZETTERSTRÖM (Dan) et GRANT (Peter J.), Le guide ornitho. Éditions Delachaux et Niestlé.Voir bibliographie complète sur notre site Web :
<http://www.attiredailes.be/page-037.html>

Samedi 31 juillet

Guide Francis MAUHIN (Tél. 080 78 53 15 ou 0498 15 26 10).

R-V Endroit encore à déterminer.

PAF..... 2,00 €.

Attire d'Ailes vise l'étude, le perfectionnement et l'affinement en ornithologie.

Les sorties sur le terrain – au rythme de toutes les 2 semaines – sont choisies en fonction de la richesse de l'avifaune, des saisons. L'allure est lente, feutrée et respectueuse de l'oiseau. Nous nous munissons d'un maximum d'outils pédagogiques. Par exemple, les chants sont particulièrement étudiés grâce à un lecteur MP3. Nous nous attardons également sur le « jizz » de l'oiseau, son regroupement par ressemblance superficielle et son éthologie. Ceux qui le désirent peuvent prolonger l'expérience par une approche plus théorique : un forum de discussion sur La Toile.

Attire d'Ailes est ouvert à tous les passionnés en ornithologie, mais surtout aux candidats guides nature, débutants ou déjà bien initiés. Des jumelles sont indispensables ; un bon guide et une longue-vue les bienvenus. Le programme des sorties suivantes, ainsi que tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Francis MAUHIN (par téléphone au 080 78 53 15 ou au 0498 15 26 10, ou encore par courriel à francis.mauhin@gmail.com ou encore sur notre site Web <http://www.attiredailes.be>). PAF : 2,00 € par sortie.

Suite sur <http://www.attiredailes.be>

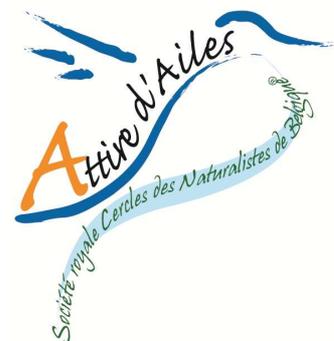
SOCIÉTÉ ROYALE CERCLES DES NATURALISTES DE BELGIQUE

Section *ATTIRE D'AILES* (CRÉÉE LE 28/03/2010)

Président Francis MAUHIN
Lorcé 42
BE 4987 STOUMONT
Tél....080 78 53 15
0498 15 26 10
Mél ..francis.mauhin@gmail.com

Secrétaire Nicole DEGUELDRE
Rue des Plaiteux 38
BE 4620 FLÉRON
Tél. .. 04 286 44 60
0497 37 30 00
Mél .. ndegueldre@gmail.com

Trésorière Nicole DEGUELDRE
Rue des Plaiteux 38
BE 4620 FLÉRON
Tél....04 286 44 60
0497 37 30 00
Mél .. ndegueldre@gmail.com
Compte bancaire d'Attire d'Ailes : 732-0225901-39



Comment s'abonner ?

Pour recevoir le bulletin « *L'ÉRABLE* » (4 numéros par an) et, de ce fait, être membre de la **SOCIÉTÉ ROYALE CERCLES des NATURALISTES de BELGIQUE**, il vous suffit de verser la somme de :

- 6,00 €: étudiant
- 9,00 €: adulte
- 14,00 €: famille (indiquer les prénoms)
- 250,00 € : membre à vie

au compte **001-3004862-72** de la **SOCIÉTÉ ROYALE CERCLES des NATURALISTES de BELGIQUE**
rue des Écoles 21 à BE 5670 **VIERVES SUR VIROIN**
Téléphone 060 39 98 78
Télécopie 060 39 94 36
Mél CNBCM@skynet.be
Site Web <http://www.cercles-naturalistes.be>

Veillez à préciser la **section** à laquelle vous désirez **adhérer**.

Les dons de 40,00 euros minimums (en plus de la cotisation) peuvent bénéficier d'une exonération fiscale.